



Guide de dépôt – s. A.3.1 Approvisionnement

But

La demande comprend des renseignements indiquant que l'approvisionnement est ou sera suffisant pour soutenir l'utilisation du pipeline, compte tenu de toutes les sources d'approvisionnement potentielles qui pourraient raisonnablement servir à alimenter les installations visées par la demande au cours de leur durée de vie économique.

Exigences de dépôt

Fournir l'information suivante :

1. une description de chaque produit devant être transporté (p. ex., pétrole brut, gaz naturel, LGN);
2. un exposé sur toutes les sources d'approvisionnement potentielles et leur compétitivité sur les marchés qu'elles approvisionneront;
3. des prévisions de la capacité de production pour chaque produit au cours de la durée de vie économique des installations;
4. dans le cas de pipelines dont la capacité fait l'objet de contrats, un exposé sur les ententes contractuelles qui sous-tendent l'approvisionnement.

Orientation

Compte tenu de l'abondance de l'approvisionnement en hydrocarbures en Amérique du Nord, il faut convaincre la Régie qu'il existe ou existera un approvisionnement concurrentiel suffisant pour soutenir l'utilisation du pipeline dans une mesure raisonnable au cours de la durée de vie économique des installations visées par la demande, et que celles-ci sont dans l'intérêt public.

Le niveau de détail à fournir devrait être fonction des éléments suivants :

- l'accroissement prévu de la capacité ou du débit;
- la nature et la complexité de la source d'approvisionnement;
- les effets potentiels sur l'intérêt public, commercial ou autre.

En général, plus l'accroissement de la capacité ou du débit prévu est élevé, plus il faut fournir d'information sur l'approvisionnement. Les projets qui ont des effets potentiels importants sur des tiers ou sur l'environnement pourraient nécessiter des renseignements supplémentaires afin de démontrer que le projet est conforme à l'intérêt public.

Description du produit

Décrire chaque produit qui serait transporté par les installations visées par la demande. Pour cela, suivre les directives énoncées à la section 1.10 – Unités de mesure, facteurs de conversion et description des produits.

Ressources

Décrire chaque source d’approvisionnement potentielle ou actuelle qui doit servir à alimenter les installations visées par la demande, y compris les méthodes de calcul employées pour établir toute estimation du potentiel des ressources, le cas échéant.

Compétitivité

Décrire la compétitivité économique de la source d’approvisionnement. Comparer la compétitivité de la source d’approvisionnement et des autres sources d’approvisionnement des mêmes marchés en aval. Prendre en considération les effets des politiques climatiques sur la compétitivité (voir le tableau A-4 du *Guide de dépôt* pour de plus amples renseignements).

Capacité de production

Établir les prévisions de production actuelle et future pendant la durée de vie économique du projet. Les prévisions doivent viser :

- les diverses sources d’approvisionnement;
- la production de sources classiques et non classiques et la production d’autres bassins susceptibles d’être mis à contribution.

Décrire clairement les sources d’information et les méthodes employées pour faire les prévisions. Prendre en considération les effets des politiques climatiques sur la capacité de production (voir le tableau A-4 du *Guide de dépôt* pour de plus amples renseignements).

Fournir les données des tableaux et graphiques dans un format lisible par machine.

Ententes contractuelles

Dans le cas de pipelines dont la capacité fait l’objet de contrats, inclure une description des ententes contractuelles pertinentes qui sous-tendent l’approvisionnement. La description doit comprendre les renseignements essentiels, notamment la durée des contrats et les volumes prévus dans ces contrats, s’ils sont disponibles.

Guide de dépôt – s. A.3.3 Marchés

But

La demande comprend des renseignements établissant l'existence de marchés adéquats pour écouler les volumes supplémentaires qui seraient disponibles par suite de la construction des installations visées par la demande.

Exigences de dépôt

Fournir l'information suivante :

1. une analyse du marché où chaque produit doit être utilisé ou consommé;
2. un exposé sur la capacité des installations en amont et en aval d'accepter les volumes additionnels qui seraient livrés;
3. une indication à savoir si le pipeline proposé dépend, ou doit se raccorder à, d'autres installations proposées ou approuvées mais non encore construites.

Orientation

L'information sur les marchés qui est exigée sert à démontrer que la demande est suffisamment forte pour absorber les volumes supplémentaires et, le cas échéant, que les installations en amont et en aval ont la capacité d'accepter les volumes supplémentaires. S'il y a des ententes à long terme de service de transport et d'accès à des installations en aval, l'information sur le marché sera de nature plus générale, mais elle doit être pertinente pour que la Commission puisse déterminer si la demande sera vraisemblablement suffisante pour faire valoir la faisabilité économique du pipeline.

Le niveau de détail de l'information à fournir devra concorder avec :

- l'importance des volumes supplémentaires qui seraient livrés sur le marché;
- le degré de concurrence de la part des autres secteurs d'approvisionnement et des autres combustibles sur le marché à desservir;
- les effets potentiels sur l'intérêt public, commercial ou autre.

Plus l'accroissement des livraisons sur le marché est élevé, plus il faut fournir d'information sur le marché. Selon l'importance des effets potentiels sur des tiers ou sur l'environnement, il pourrait être nécessaire de fournir des renseignements supplémentaires pour démontrer que le projet est conforme à l'intérêt public.

Description du marché

Décrire le ou les marchés auxquels le produit sera livré et préciser, le cas échéant :

- l'information détaillée sur le point où le produit ou les produits pourraient être livrés (comme un carrefour d'échange de gaz ou une raffinerie);
- la concurrence, sur le ou les marchés visés, que pourraient livrer d'autres :
 - pipelines,
 - sources d'énergie;
- les réseaux de transport;
- les effets des politiques climatiques sur la demande du ou des produits sur le ou les marchés en question (voir le tableau A-4 du *Guide de dépôt* pour de plus amples renseignements).

Fournir les données des tableaux et graphiques dans un format lisible par machine.

Capacité des installations en aval et en amont de recevoir les volumes supplémentaires

Dans les cas où les installations visées par la demande recevraient le ou les produits d'une installation en amont ou livreraient le ou les produits à une installation en aval, donner une preuve que les installations raccordées sont en mesure d'accepter les volumes supplémentaires reçus ou livrés.

Si le pipeline proposé dépend d'autres projets proposés ou approuvés mais non encore construits, ou s'il doit se raccorder à de tels projets, confirmer que la capacité pipelinière en amont et en aval serait suffisante si les autres projets n'étaient pas réalisés. Par exemple, traiter des points suivants relativement aux installations proposées et à toute autre installation :

- la capacité;
- les volumes contractuels actuels et supplémentaires;
- la capacité actuelle pendant l'été et l'hiver, ainsi que les débits projetés;
- un schéma reliant au projet les autres projets (nouveaux, approuvés mais non encore construits, agrandissements ou prolongements proposés) qui ont des raccordements communs, y compris les canalisations de raccordement et les installations partagées.

Tableau A-4 – Aperçu des exigences de dépôt pour l’approvisionnement, le transport et les marchés

Portée du projet	Source	Approvisionnement	Transport		Marchés	
Grand projet	Sources d’approvisionnement à la grandeur du bassin (p. ex., canalisation non réservée à une zone d’approvisionnement particulière)	<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> Description des ressources classiques ou non classiques disponibles pour le projet proposé Description des sources et des méthodes utilisées pour estimer les ressources, le cas échéant <p>Compétitivité</p> <ul style="list-style-type: none"> Description de la compétitivité économique des ressources susmentionnées Description des sources et des méthodes utilisées pour dériver les évaluations économiques, le cas échéant <p>Capacité de production</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau et graphique indiquant les estimations de la capacité de production pendant la durée de vie du projet, pour chacune des ressources susmentionnées Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations <p>Entente contractuelle</p> <p>Description détaillée de toute entente contractuelle</p>	Nouveau pipeline (grand projet)	<p>Capacité du pipeline</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité totale du pipeline Justification que la capacité pipelinière est appropriée <p>Entente contractuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipeline dont la capacité fait l’objet de contrats : description détaillée de toute entente de transport visant le débit prévu Autres : prévisions de débit selon le produit, le point de réception et le point de livraison Preuve que les installations en amont ont la capacité physique de livrer les volumes supplémentaires 	Beaucoup d’expéditeurs	Analyse exhaustive du marché démontrant que les volumes supplémentaires ou nouveaux seront absorbés
		<p>Capacité de production</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau et graphique indiquant les estimations de la capacité de production pendant la durée de vie du projet, pour chacune des ressources susmentionnées Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations <p>Entente contractuelle</p> <p>Description détaillée de toute entente contractuelle</p>	Agrandissement (grand projet)	<p>Capacité du pipeline</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant l’agrandissement Capacité supplémentaire ajoutée et capacité totale après l’agrandissement Justification que la capacité supplémentaire est appropriée <p>Entente contractuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipeline dont la capacité fait l’objet de contrats : description détaillée de toute entente de transport visant le débit prévu Autres : prévisions de débit selon le produit, le point de réception et le point de livraison Preuve que les installations en amont ont la capacité physique de livrer les volumes supplémentaires 		Peu d’expéditeurs
Raccordement local	Source d’approvisionnement d’une zone (p. ex., prolongement ou agrandissement afin de transporter	<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> Description des ressources classiques ou non classiques et tableau des estimations connexes Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations <p>Compétitivité</p> <ul style="list-style-type: none"> Description de la compétitivité économique des ressources 	Nouveau pipeline (grand projet)	<p>Capacité du pipeline</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité totale du pipeline Justification que la capacité pipelinière est appropriée <p>Entente contractuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipelines dont la capacité fait l’objet de contrats : description détaillée de toute entente de transport visant le débit prévu Autres : prévisions de débit selon le produit, le point de réception et le point de livraison 	Beaucoup d’expéditeurs	Analyse exhaustive du marché démontrant que les volumes supplémentaires ou nouveaux seront absorbés

le produit vers une zone d'approvisionnement nouvelle ou en croissance)	<p>susmentionnées, y compris sur les marchés en aval</p> <ul style="list-style-type: none"> Description des sources et des méthodes utilisées pour dériver les évaluations économiques, le cas échéant <p>Capacité de production</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau et graphique indiquant les estimations de la capacité de production pendant la durée de vie du projet, pour chacune des ressources susmentionnées Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations <p>Entente contractuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Description détaillée de toute entente contractuelle 		<ul style="list-style-type: none"> Preuve que les installations en amont sont en mesure de livrer les volumes supplémentaires 			
	Agrandissement (grand projet)	<p>Capacité du pipeline</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant l'agrandissement Capacité ajoutée et capacité totale après l'agrandissement Justification que la capacité supplémentaire est appropriée <p>Entente contractuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipeline dont la capacité fait l'objet de contrats : description détaillée de toute entente de transport visant le débit prévu Autres : prévisions de débit selon le produit, le point de réception et le point de livraison Preuve que les installations en amont sont en mesure de livrer les volumes supplémentaires 		Peu d'expéditeurs	Description exhaustive du marché démontrant la demande de volumes supplémentaires Assurance que les installations en aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires	
Source d'approvisionnement localisée (p. ex., partie d'un réseau de collecte)	<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau indiquant les estimations des ressources Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations <p>Compétitivité</p> <ul style="list-style-type: none"> Description de la compétitivité économique des ressources susmentionnées Description des sources et des méthodes utilisées pour dériver les évaluations économiques, le cas échéant <p>Capacité de production</p> <ul style="list-style-type: none"> Tableau et graphique indiquant les estimations de la capacité de production pendant la durée économique du projet, pour chacune des ressources mentionnées Description des sources et des méthodes utilisées pour effectuer les estimations <p>Entente contractuelle</p>	Nouveau pipeline (petit projet)	<p>Capacité du pipeline</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité totale du pipeline Justification que la capacité pipelinière est appropriée <p>Entente contractuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipeline dont la capacité fait l'objet de contrats : preuve de toute entente de transport visant le débit prévu Autres : prévisions de débit selon le produit, le point de réception et le point de livraison Preuve que les installations en amont sont en mesure de livrer les volumes supplémentaires 		Peu d'expéditeurs	Description du marché démontrant la demande de volumes supplémentaires Preuve que les installations en aval sont en mesure de recevoir les volumes supplémentaires
	Agrandissement (petit projet)	<p>Capacité du pipeline</p> <ul style="list-style-type: none"> Avant l'agrandissement Capacité supplémentaire ajoutée et capacité totale après l'agrandissement Justification que la capacité supplémentaire est appropriée <p>Entente contractuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Pipelines dont la capacité fait l'objet de contrats : preuve de toute entente de transport visant le débit prévu Autres : prévisions de débit selon le produit, le point de réception et le point de livraison 		Aucun tiers expéditeur	Assurance qu'il y a une demande visant les volumes supplémentaires	

		Description de toute entente d'approvisionnement pertinente				
	Changement de produit	L'information fournie sur l'approvisionnement correspond à la portée du projet, comme il est indiqué ci-dessus	Plus d'un produit : Exposé sur la séparation des produits et les problèmes ou coûts éventuels d'une contamination		L'information fournie sur le marché correspond à la portée du projet, comme il est indiqué ci-dessus	

Ébauche